



COMMUNIQUE

Le Ministre de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi
communiqué :

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'Appui à la Politique Sectorielle de l'EFTP (APOSE), le Ministre de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (MJPEE) à travers le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), offre des bourses pour la prise en charge des frais de formation de quatre cents (**400**) jeunes issus des milieux défavorisés à former au Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré (CFPR-Z).

Il s'agit de formations qualifiantes de type modulaire et de courtes durées avec un parcours intégral de formation-insertion.

A cet effet, un appel à candidature est lancé pour le recrutement des quatre cents (**400**) bénéficiaires dans les spécialités suivantes :

N°	Filière/Spécialité de formation	formation en jours	Prérequis pour l'apprenant	Effectif total des apprenants
1	BOULANGERIE PATISSERIE	30	Savoir lire et écrire en français	40
			Savoir lire et écrire en français	40
2	ELECTRICITE BATIMENT	15	Savoir lire et écrire en français	80
3	ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE	15	Niveau 3ième	20
4	ELECTROMECHANIQUE	30	CAP Electromécanique, ou monteur électricien, BEP Electrotechnique, ou avoir travaillé dans le milieu industriel.	15
			CAP Electromécanique, ou monteur électricien, BEP Electrotechnique, ou avoir travaillé dans le milieu industriel.	15
5	FROID ET CLIMATISATION	30	Savoir lire et écrire	15
			Savoir lire et écrire	15
6	GENIE CIVIL	15	Niveau d'étude en BPT ou Bac F4	15
7	MECANIQUE AUTOMOBILE	30	Professionnel du métier Savoir lire et écrire	15
			Professionnel du métier Savoir lire et écrire	15
9	MECANIQUE AGRICOLE	45	Professionnel du métier Savoir lire et écrire	15
			Professionnel du métier Savoir lire et écrire	15
			Professionnel du métier Savoir lire et écrire	15
10	TECHNIQUES INFORMATIQUES	30	Savoir lire et écrire en français	15
			Savoir lire et écrire en français	15
11	MENUISERIE BOIS	15	Savoir lire et écrire en français	20
12	Mécanique de précision	15	Niveau	20
Total				400

Les personnes intéressées doivent remplir les conditions suivantes :

- ✓ être de nationalité burkinabé ;
- ✓ être âgées (hommes et femmes) d'au moins 15 ans et d'au plus 35 ans ;
- ✓ être issues de milieux défavorisés et/ou personnes vivant avec un handicap ;
- ✓ accepter les conditions de formation au CFPR-Z ;
- ✓ être aptes à suivre une formation professionnelle ;
- ✓ être de bonne moralité.

Période et lieux de dépôts

Les dossiers de candidature sont reçus tous les jours ouvrables du **1^{er} mars au 15 mars 2021 de 8h à 15h 30 minutes** dans toutes les Antennes Régionales du FAFPA sises Guichets Uniques des Fonds du Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (chefs-lieux de régions) ou au Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré (**CFPR-Z**).

Conditions de candidatures

Composition des dossiers

- ✓ une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA adressée à Monsieur le Ministre de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi précisant les coordonnées téléphoniques (fixes et portables s'il y a lieu) du candidat et d'un de ses parents ou tuteur, le e-mail et la boîte postale, tout en indiquant deux (02) spécialités de préférence ;
- ✓ une photocopie de l'extrait d'acte de naissance ;
- ✓ quatre (04) photos d'identité récentes ;
- ✓ un certificat d'indigence délivrée par les services compétents (services de l'action sociale ou mairies) ;
- ✓ une lettre d'engagement à suivre intégralement la formation.

Les conditions de formation et de prise en charge :

- ✓ Les formations se dérouleront au Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré (**CFPR-Z**) en régime externat ;
- ✓ les frais à la formation sont intégralement pris en charge par le budget du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) ;
- ✓ aucune prorogation de bourses n'est possible au terme de la session de formation.

Tous les dossiers doivent obligatoirement être enregistrés et transmis à la Direction Générale du FAFPA par les Chefs d'Antennes au plus tard le **19 mars 2021 à 12 heures**.

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées. Par ailleurs, les jeunes ayant déjà bénéficié des bourses de formation antérieures ne sont pas autorisés à déposer leurs dossiers de candidature.

Pour tout autre renseignement, contactez le numéro suivant : **71 50 09 40**

Pour le Ministre et par délégation
Le Secrétaire Général

Jean Philippe DAKOURE



Diffusions :

- Affichage ;
- Site web du MJPEJ : www.mjfip.bf;
- Directions régionales/MJPEJ ;
- Guichets Uniques ;
- Radios ;
- Presse écrite.